

instruit et de mœurs joviales. Se trouvant un jour dans l'assemblée publique des bourgeois qui faisaient le négoce, il fut vivement frappé de la mort subite d'un de ses compagnons. La crainte de Dieu le saisit; il distribua tous ses biens aux pauvres, et se mit à prêcher l'Évangile et à l'expliquer à sa manière, prétendant que tout laïc est en droit de trancher de l'apôtre.

Dès l'année 1193, les habitants de Lyon, *incités* peut-être secrètement par Philippe-Auguste, qui *était* passé quelque temps avant dans cette ville, se rendant à la Terre-Sainte avec Richard Cœur-de-Lion, commencèrent à se plaindre sérieusement de l'administration ecclésiastique. Mais, ne se sentant pas sans doute alors en état de soutenir leurs réclamations par les armes, ils consentirent, pour se délivrer d'une sujétion fâcheuse, à racheter, au prix de vingt-mille sous lyonnais, le droit que prélevaient l'archevêque et le Chapitre sur les denrées importées dans la ville.

Ce fait, trop négligé jusqu'ici, prouverait à lui seul l'existence d'une communauté riche, forte et ancienne. Mais quel était son organisation? C'est ce que je ne saurais dire, car les historiens lyonnais ont à peine noté cette circonstance, bien loin d'en avoir donné l'explication ou tiré des déductions, et plusieurs l'ont même passée sous silence.

Quoi qu'il en soit, il paraît que la convention conclue entre les citoyens et l'Église ne fut pas exécutée fidèlement par les agents de celle-ci. Ils continuèrent leurs exactions, et « quelle plainte que les habitants de Lyon en fissent, dit de Rubys, ils n'en pouvaient avoir raison, de l'archevêque et du Chapitre, qui les méprisaient et n'en faisaient compte, comme grands seigneurs qu'ils étaient, et la plupart apparentés des plus grandes maisons, non seulement du pays, mais de tout le royaume. »

Enfin, poussés à bout par ce déni de justice, et malgré la crainte que leur inspirait la parenté de l'archevêque Renaud, fils du